

**MINISTERE DES TRANSPORTS
ET DES INFRASTRUCTURES**

-----**-----
SECRETARIAT GENERAL

-----**-----
**DIRECTION GENERALE
DES ROUTES**

-----**-----

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

-----**-----

Unité Nationale de Coordination du Projet Mali Nafa Soro Siraw (MALI-NSS)



SOLlicitATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N°05/2026/UNC-Mali NSS

**SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE
MONDIALE**

**SERVICES DE CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU REFERENTIEL DE
FORMATION ET DE CERTIFICATION POUR LA PROFESSION CHEF DE
CHANTIER ET SURVEILLANT DE CHANTIER DE L'INSTITUT NATIONAL
DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LE BATIMENT, LES
TRANSPORTS ET LES TRAVAUX PUBLICS (INFP-BTP).**

N° du projet : P507921

No CREDIT IDA 78130-ML et CREDIT IDA 78140-ML

Le gouvernement de la République du Mali a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) sous la forme de deux crédits en vue de financer le coût du Projet Mali Nafa Soro Siraw (Mali-NSS) pour un montant de 133 356 058 100 FCFA. L'Unité Nationale de coordination du Projet Mali Nafa Soro Siraw (Mali-NSS) a l'intention d'utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à la sélection d'un consultant (firme/bureau) pour l'élaboration du référentiel de formation et de certification pour la profession chef de chantier et surveillant de chantier de l'Institut National de Formation Professionnelle pour le Bâtiment, les transports et les Travaux publics (INFP-BTP).

I. OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif général est d'élaborer et valider le référentiel de formation et de certification pour le métier chef de chantier et surveillant de chantier.

Objectifs spécifiques :

Cette étude a pour objectifs de :

- Définir de manière précise l'emploi et métiers ciblés en les justifiant pour créer des opportunités de travail dans le secteur transports et infrastructures, spécialement pour les femmes ;
- Produire le référentiel de métier chef de chantier et surveillant de chantier ; et de compétences correspondantes ;
- Élaborer le référentiel de formation et de certification aligné sur le Cadre National de Certification en coordination avec le ministère ou structure gouvernementale pertinent(e) et les standards régionaux afin d'assurer la validité de la certification ;
- Identifier et structurer les modules de formation correspondant aux besoins du marché du travail et des employeurs ;
- Evaluer les besoins en formation et en formateurs pour une meilleure qualification des agents.
- Elaborer le référentiel de certification et de compétences en tenant compte des conditions de mise en œuvre des formations ;
- Définir les mécanismes d'assurance qualité et de reconnaissance officielle du référentiel ;
- Renforcer les capacités des formateurs et institutions partenaires pour garantir l'appropriation et la pérennité du référentiel ;
- Elaborer le guide pédagogique et d'évaluation pour l'appropriation du référentiel ;
- Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation de la mise en œuvre et de l'impact du référentiel.

II. TACHES DU CONSULTANT

Le consultant, à travers l'expert principal et son équipe pluridisciplinaire, sera responsable de la conception, de la validation et de l'opérationnalisation du référentiel de formation et de certification. Ses tâches incluront à la fois l'analyse, la concertation, la production technique et l'accompagnement pour assurer l'appropriation et la durabilité des résultats.

Le consultant procédera à la réalisation des tâches suivantes :

- Réaliser une analyse approfondie des besoins en compétences dans le métier chef de chantier et surveillant de chantier à travers des enquêtes auprès des employeurs, des institutions de formation et des acteurs du marché du travail ;
- Effectuer un benchmark régional et international afin d'aligner le référentiel avec les meilleures pratiques et standards en vigueur.
- Organiser des concertations techniques régulières avec les organisations professionnelles, (OICM, OPECOM, etc.) et produire un rapport de consensus sur le métier chef de chantier et surveillant de chantier et compétences définis du secteur ;
- Organiser des consultations avec des groupements de filles et femmes afin d'identifier leurs intérêts et défis dans le secteur afin de favoriser et de faciliter leur intégration et leur maintien en emploi ou en formation, et produire un rapport de résultats incluant les métiers et compétences souhaités par elles, et des recommandations pour l'élaboration de référentiel qui promeuve l'inclusion du genre dans les formations continues et qualifiantes de l'institut.

- Élaborer et formaliser le référentiel de métier chef de chantier et surveillant de chantier de compétences, de formation et de certification, en y intégrant des mécanismes d'assurance qualité et de reconnaissance officielle.
- Concevoir des modules pédagogiques détaillés, incluant des supports numériques et des séances pratiques sur le terrain pour chaque critère de compétence qui sera précisé dans le contexte de réalisation de la compétence. (fiches interactives, tutoriels, plateformes e-learning exercice pratique sous forme de chantier - école) pour faciliter l'appropriation par les formateurs et les apprenants.
- Proposer une stratégie de formation et d'accompagnement des formateurs afin de garantir une utilisation efficace et pérenne du référentiel.
- Mettre en place un plan opérationnel de mise en œuvre comprenant des actions pilotes, des retours d'expérience et des ajustements nécessaires.
- Élaborer un dispositif de suivi-évaluation avec des indicateurs mesurables pour apprécier l'efficacité, l'impact et la durabilité de l'utilisation du référentiel.
- Organiser des ateliers de validation et de restitution à chaque étape clé (diagnostic, référentiel, modules, guides pédagogiques, plan de mise en œuvre).
- Assurer une stratégie de communication et de sensibilisation auprès des employeurs, syndicats et institutions pour favoriser l'adhésion et l'intégration du référentiel dans le dispositif national de certification.

L'INFP/BTP procédera en collaboration avec l'ENI/ABT à la sélection des auditeurs pour les premières actions de formation et mobilisera les formateurs nécessaires à cet effet. Les conditions de déroulement des formations pratiques seront sous la responsabilité de l'INFP/BTP.

III. PROFIL DU CONSULTANT

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Être une firme régulièrement constituée et avoir au moins cinq (05) ans d'expériences générales dont trois (3) expériences en formation continue ;
- Avoir réalisé au moins deux (2) missions similaires dans l'élaboration des référentiels de formation.

NB : Chaque mission similaire sera accompagnée de preuve de sa réalisation par la firme (page de garde du contrat, page de signature du contrat, PV de réception définitive et attestation de bonne fin d'exécution de la mission).

DUREE DE LA MISSION :

L'étude s'étalera sur six (06) mois y compris la phase de validation des documents par la Banque mondiale et l'Administration.

Il est porté à l'attention des Consultants (firmes /bureaux/groupement de bureaux) que les dispositions du paragraphe 3 des « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale » de septembre 2025, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

La sélection se fera suivant la méthode de **Sélection Fondée sur les qualifications des consultants** (SQC) conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale de septembre 2025.

Une shortliste de trois (03) à cinq (05) des meilleurs candidats sera établie conformément aux règlements de passation des marchés de l'IDA pour la suite de la procédure.

Le consultant ayant réalisé le plus grand nombre de missions similaires sera invité à faire une proposition technique et financière.

Les TDRs ou d'autres informations supplémentaires peuvent être obtenus à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes **08 Heures 00 mn à 16 heures 00 mn du lundi au vendredi.**

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures et à l'adresse ci-après : de 8 heures à 16 heures : UNC, sise à Médina-Coura Rue 47, Porte 212, Tél : 20.21.57.25 & 20.21.40.33, Fax : 20.21.92.30; E-mail : uncpaar5@gmail.com ou dkmariko049@gmail.com, Bamako, République du Mali.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard le **24 juin 2026 avant 16 heures.**

Unité Nationale de Coordination (UNC)
A l'attention de Monsieur le Coordinateur
Rue 47, Porte 212 Médina –Coura Bamako
Tél: +223 20 21 57 25, +223 20 21 40 33, +223 20 21 92 30
E-mail: uncpaar5@gmail.com

Bamako le 18 mai 2026

**P/Le Coordinateur de l'Unité Nationale de Coordination P.I
Le Coordinateur Adjoint**



Daouda Moussa KONE
Chevalier de l'Ordre National